



# Atelier de Danse Matina-Lowna

54 rue de l'Ecole Normale 33200 Bordeaux. Tél : 05 56 08 39 66

www.atelierdedansematinalowna.com  

## Initiation & Eveil - Inscription - Tarifs 2022/23

Rentrée le 5 septembre 2022

Gala le samedi 03 juin 2023 au Pin Galant

**Justificatifs à fournir** : certificat médical attestation d'assurance (activité extra-scolaire)

**Options de paiement** : chèques, espèces.

### **Adhésion annuelle obligatoire : 15 €**

#### Cotisation annuelle :

1 séance / semaine : **360 €**

*Payable en un seul règlement.*

#### Cotisations semestrielles :

1 séance / semaine : **190 €**

**NB** : Payable en 2 chèques dès l'inscription. Chaque chèque sera encaissé au début de chaque semestre (septembre et février). Sauf règlement en espèces.

#### Equipement :

Jusqu'au 15 octobre, porter uniquement un justaucorps sans chausson ni collant.

- Justaucorps rose avec volant en tulle intégré (pas de jupette).
- Collant rose.
- Cache-cœur rose.
- Demi-pointes en toile rose ou saumon, (se fournir auprès des marques spécialisées).
- Cheveux attachés

**Formulaire d'inscription à découper et à retourner à l'Atelier au plus tard le 30 juin avec les documents demandés et un acompte de 40 €.**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :        /        /

Adresse Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Numéro de police d'assurance obligatoire (activités extra-scolaires) :

Classe, étude ou profession :

Niveau, jour et horaire du (des) cours choisi (s) :

### **Autorisation parentale pour le droit à l'image**

Je soussigné(e) ..... agissant en qualité de représentant légal de l'enfant ..... autorise, n'autorise (\*) pas l'Atelier à prendre mon enfant en photo/vidéo et à utiliser ces images sur tout support relatif à la promotion des activités de l'école, site internet, réseaux sociaux, photos affichées à l'Atelier (\*) rayer la mention inutile

### **Règlement**

Le montant des cours est établi selon un forfait annuel, toute inscription est définitive, toute année commencée est intégralement due. Les chèques sont versés en début d'année, les absences ne pouvant être déduites, ni remboursées. L'atelier est fermé pendant les vacances scolaires.

Le cours d'essai est gratuit mais non déductible de la cotisation en cas d'inscription définitive, une période d'essai est envisageable au cas par cas en accord avec le professeur.

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »